

N° 20 - du 15 Novembre 2017

## EDITO

---



Chers Amis,

L'année touche bientôt à sa fin et en ce qui me concerne, il s'agit déjà de mon dernier édito.

Une de nos préoccupations de l'année 2017 était l'attractivité des séances de travail.

La hausse de la fréquentation que nous avons enregistrée est un formidable encouragement.

Je remercie donc chaleureusement les membres qui ont organisé ces séances, ainsi que l'ensemble des intervenants.

Un autre objectif consistait à moderniser le fonctionnement des commissions.

Cette mission, qui est en phase d'achèvement, a pour objectif de simplifier le travail des présidents de commission et de rendre plus fluide les inscriptions des membres.

Je remercie Véronique Collet et les membres du bureau qui ont pris en main ce chantier avec notre webmaster.

Je vous encourage à vous inscrire sur le site de l'association aux commissions qui vous intéressent et à y participer activement.

Les commissions doivent être un lieu d'échange et de réflexion où les sujets traités sont approfondis et ensuite partagés au plus grand nombre.

La force et l'influence de l'APRAM dans le monde de la propriété intellectuelle dépend largement de sa capacité à réfléchir, proposer, réagir et alerter.

C'est dans le cadre des commissions que ce travail doit se faire. Et il ne peut se faire sans l'implication de chacun de ses membres.

La prochaine séance de travail est le rendez-vous incontournable avec l'EU IPO qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre prochain et qui sera co-présidée par Valérie Dorey et Bertrand Geoffray. Nous vous y attendons nombreux.

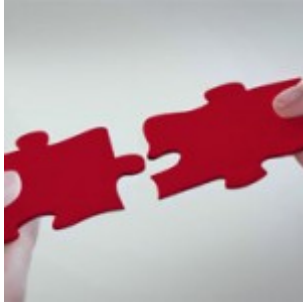
Sur un registre plus festif, je vous rappelle que c'est la date du 28 juin 2018 qui a été retenue pour célébrer les 40 ans de l'APRAM. Nous y travaillons activement pour que cette fête soit mémorable !

Pour finir, je vous indique que l'Assemblée Générale annuelle aura lieu jeudi 18 janvier 2018 à 16 h 30. C'est un évènement majeur pour notre association et votre présence est indispensable et ce d'autant que cette année marque le changement du président et des vice-présidents.

Bien Amicalement

## NOS ACTIVITES

---



### **Avec l'INPI :**

- Comme nous vous l'avons annoncé par mail le 13 octobre dernier, l'INPI poursuit sa démarche de dématérialisation complète de ses services. A ce titre, il a rendu de nouvelles démarches en ligne obligatoires ce mois-ci. Vous retrouverez toutes les informations nécessaires dans l'espace sécurisé e-procédures du site internet [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr). En outre, les Portails Dessins et Modèles, Marques, et Inscriptions se sont enrichis de nouvelles fonctionnalités permettant notamment de suivre en temps réel l'état d'avancement de la procédure d'examen ainsi que de répondre en ligne aux notifications.
- Deux réunions du comité de suivi des outils dématérialisés ont eu lieu à l'INPI : le 14 septembre et le 9 novembre derniers. Nous remercions Isabelle Hegedus et Philippe Picard qui ont représenté l'APRAM avec efficacité.

### **Avec l'EU IPO**

- La présidente et le vice-président de la commission « relations internationales et européennes », Clotilde Piednoël et Julien Delucenay, ont répondu à la consultation de l'EU IPO sur le projet de Directives WP Legal Reform 2 : [Courrier de l'APRAM](#)
- Plénière de l'Observatoire de l'EU IPO, les 27 et 28 Septembre : Julien Delucenay, que nous remercions, représentait l'APRAM
- Réunions des groupes de travail les 2, 3 et 4 octobre : Christophe Saliou était présent pour le ECP2 (Major improvements to existing CF Tools), Bertrand Geoffray pour le ECP4 (Convergence Analysis Projects) et Valérie Dorey pour le CP9 (Distinctiveness of 3D marks)
- Stakeholders Quality Assurance Panels (SQAP) Audit les 2 et 3 Octobre à Alicante. Stève Felix, que nous remercions, représentait l'APRAM. [Compte rendu de l'EU IPO](#)
- L'APRAM a félicité Antonio Campinos, Directeur Exécutif de l'EU IPO, de sa nouvelle nomination en tant que Président de l'OEB. Nous vous tiendrons informés lorsque le nouveau Directeur Exécutif sera nommé.

### **Avec l'OMPI**

Constance Laënnec-Cuny représentait l'APRAM à la Session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) les 30 et 31 Octobre.

### **Avec l'institution judiciaire :**

- La 3ème Chambre du TGI de Paris a perdu 3 magistrats qui ne sont pas remplacés à ce jour. De même les effectifs devant la Cour ne sont pas au complet. Cette situation risque de créer un allongement des délais de procédure et une baisse de qualité des décisions. Face à cette situation, l'APRAM a pris l'initiative de rédiger sous la plume de Sophie Micallef un projet de communiqué qui est proposé à différentes associations du monde la propriété industrielle. Nous enverrons ce communiqué aux présidents du TGI et de la cour d'appel, à la Chancellerie et à l'INPI.

### **Divers :**

- Suite à la Réunion sur les incidences du Brexit en matière de propriété industrielle à laquelle a assisté Valérie Dorey fin mai, un questionnaire d'enquête a été élaboré par la DGE que nous vous avons adressé cet été. Vos questionnaires ont été adressés à la DGE. Madame Flora Pelissier de la DGE nous fera un compte rendu lors de la conférence du 1<sup>er</sup> décembre.
- Clotilde Piednoël et Emmanuel de Marcellus ont assisté à une Réunion à la CNCPI sur le Brexit le 2 Octobre.

## NOS CONFERENCES ET REUNIONS DE COMMISSIONS



### Nos conférences :

La conférence APRAM intitulée « *Approche comparée de l'application du droit des dessins et modèles communautaires* » a eu lieu le 29 septembre 2017 de 9h00 à 12h45 à la Maison des Arts et Métiers, Paris 16ème. La qualité de cette conférence a été unanimement saluée et nous remercions vivement Patrice de Candé de son implication.

Les présentations des intervenants peuvent être consultées sur notre site : <http://apram.com/evenements-passes/>

### Nos Commissions de travail :

Les réunions suivantes ont été organisées au cours de ce trimestre :

- **Commission « Marques Nationales »** : le jeudi 12 Octobre sur le thème : « *Marques de renommée sous haute protection ? La notion de similitude et de lien dans la jurisprudence* »
- **Les Commissions « Relations Internationales et communautaires »** et « **Lutte anti contrefaçon** » : le mardi 7 Novembre sur le thème : « *Tout savoir sur EDB, pour le bétotien comme pour l'utilisateur averti* »
- **Commission « Lutte anti contrefaçon »** : le jeudi 28 septembre sur le thème : « *Importation parallèle et contrefaçon* »
- **Commission « Lutte anti contrefaçon »** et **Commission « droit d'auteur »** : le jeudi 14 septembre sur le thème : « *La preuve de la contrefaçon, évolution, fausses alertes, vrais changements* »
- **Commission « droit nationaux étrangers »** : le mercredi 9 novembre sur le thème : « *OAPI et ARIPO, les deux organisations africaines de la propriété intellectuelle* »
- **Commission « Canada »** : le 5 Octobre sur le thème : « *Propriété intellectuelle et agissements anticoncurrentiels : L'expérience américaine et le contexte canadien* » et le 7 septembre sur le thème : « *Quand une injonction interlocutoire ayant une portée extraterritoriale contre un tiers peut être juste équitable : l'affaire Google Inc. C. Equustek Solutions Inc. Sous la loupe* »
- **Cultur'APRAM** : a organisé la visite de l'exposition Rubens, Portraits princiers, le 10 novembre dernier, au Palais du Luxembourg.

## NOUVEAUX MEMBRES



Le Conseil d'Administration du 8 septembre 2017 a admis les nouveaux membres suivants au sein des trois collèges :

Andrea Dufaure, Ceren Aral Desnos, Güldeniz Dogan Alkan, Julie Carel, Flavia M. Murad-Schaal, Myriam Witukiewicz Sebban, Marc Putz-Poulalion, Corinne Thierache Carline Hay pour le collège « Avocat » et Laure Prigent pour le collège « Industrie ».

Nous nous réjouissons de leur admission et leur souhaitons la bienvenue.

## A VENIR



\* **Vendredi 1er Décembre 2017** de 9h à 16h45 : **Conférence APRAM / EUIPO** : « *Marques et modèles de l'Union Européenne : bilan de l'année 2017 et perspectives 2018* » à la Maison des Arts et Métiers, 9 bis avenue d'Iéna, Paris 16ème. Un cocktail déjeunatoire sera offert par Thomson Compumark et un verre de clôture sera proposée à l'issue de la séance.

\* **Jeudi 18 janvier 2018 à 16H30** : **Assemblée Générale de l'APRAM** à la Maison des Arts et Métiers, 9 bis avenue d'Iéna, Paris 16ème. À l'issue de l'Assemblée, vous êtes tous conviés à vous retrouver autour d'un cocktail à partir de 19H00.



Rendez-vous sur : [www.apram.com](http://www.apram.com)